

## COMMUNICATION IMPORTANTE AU SUJET DE FIVAL S.A.

Madame, Monsieur,

Malgré des efforts importants et soutenus tant de la part de notre personnel que de notre actionnaire, Fival a été fortement touchée par la crise de 2008 et celle que nous vivons actuellement. Il ne nous a pas été possible d'atteindre un niveau de conservation qui permette d'équilibrer notre compte de résultat et de pérenniser la société dans sa structure telle que prévue par la réglementation relative aux sociétés de gestion de portefeuilles.

En conséquence, l'Autorité des Marchés Financiers, lors de sa réunion du 6 septembre, a décidé de retirer notre agrément en tant que société de gestion de portefeuille, retrait qui sera définitif le 1<sup>er</sup> décembre 2011, et a nommé un mandataire auprès de Fival S.A. qui veillera à préserver vos intérêts.

De notre côté, nous avons entrepris plusieurs actions afin de sécuriser les avoirs de nos clients:

- nous avons procédé à un allègement de nos charges, notamment en matière de personnel.
- nous nous sommes rapprochés d'une autre société de gestion de portefeuille qui pourra assurer la poursuite de la gestion des portefeuilles sous mandats et des fonds Ariane Invest et Fival Réactif. Nous vous tiendrons informés des conditions de cette évolution dans les prochaines semaines.
- nous étudions la possibilité de poursuivre notre activité de conseil sous une nouvelle forme et un nouveau nom encore à définir.

La Direction de Fival se tient à la disposition de toute personne qui souhaiterait recevoir des compléments d'information.

Paris, le 20 octobre 2011

Marc Gilson

Directeur Général